Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 16 Châabane 1447
4 Février 2026

N° 15

42ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **277**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **279**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **280**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **282**
Homologation de résolutions **282**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **283**
Avis aux créanciers **284**
Convocations
Sociétés anonymes **286**
Sociétés communautaires **289**
Divers
Avis au public **289**
Liste des Titulaires de comptes inactifs
HANNIBAL LEASE **291**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Bulletin d'information à l'intention du public

Nom social de l'entreprise : Horizon du Nord de transport

Type d'entreprise : Société communautaire Régionale

Montant du capital social de l'entreprise mère pour l'acceptation de l'inscription : 666.670 d

Adresse du siège social : Chnena Joumine

Objet de l'activité de l'entreprise : - Le transport des ouvriers des secteurs agricoles et industriels

- Le transport des voyageurs et services associés

- Le transport touristique et de loisirs

Durée de la période pour l'entreprise : 99 ans

Date de livraison du projet de contrat modèle : 29/12/2025

Nombre de parts qui seront enregistrées : 15

Valeur nominale des parts : 1000.000 d

L'instruction bancaire (branche régionale de l'institution bancaire) : Banque Zitouna Agence Mateur

Objectif ouvert pour l'inscription : De 26/02/2026 au 10/03/2026

Exigences spécifiques telles que stipulées dans le contrat modèle : Oui

Accord sur les conditions régissant la distribution des dividendes et la répartition des profits : Oui

Accord sur les conditions régissant la distribution des dividendes et la répartition des profits : Oui

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire : A travers la plateforme

Lieu de l'assemblée générale extraordinaire

Nom complet et Prénom :

Houssem Salhi : Délégation Joumine, Gouvernorat Bizerte, L'adresse : Chnena Bazina

Maalaoui Jihen : Délégation Sejnen, Gouvernorat Bizerte, L'adresse : Hey Etayeb Lemhiri

Afef Zaoui : Délégation Joumine, Gouvernorat Bizerte, L'adresse : Zaouia Bazina.

2026R00315SODB1

Avis public

Dénomination sociale : Société communautaire locale Al-Safaa

Type de société : Locale

Capital social souscrit : Cinq mille dinars tunisiens (5000 TND)

Siège social : El-Ghouiba, El-Manar.

Activité de la société : Projet agricole intégré.

Durée de la société : 99 ans.

Date de dépôt du projet de statuts types : 29 décembre 2025.

Nombre d'actions nominales à souscrire : 10.

Valeur nominale des actions : 500 dinars tunisiens.

Etablissement bancaire : Banque tunisienne.

Période de souscription : Du 26 janvier 2026 au 6 février 2026.

Privilèges attribués conformément aux statuts types : Oui

Acceptation des conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : Oui

Acceptation des conditions relatives à la distribution des excédents et à la constitution d'une épargne : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive : Délégation de Hajeb El Ayoun.

2026S00136SODB1

Constitution d'une société communautaire Régionale

Nom social de la société communautaire : Société communautaire Régionale Al Fatah

Type de Société : Régionale

Montant du capital social de la société souscrit : 1000.00dt

Adresse du siège social : Commune d'Al Fatah Route Nationale N°2 P.K n°30

Objet de l'activité de la Société : Projet agricole intégré

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statut types : 9/01/2026

Nombre nominal de part sociale : 200

Valeur nominale bancaire (agence Régionale) : 50dt

Etablissement bancaire (agence régional) : STB

Délai d'ouverture à la souscription : 10/02/2026 à 10/03/2026.

Nom des Associés :

Jihed Mehrzi : Délégation Kairouan Sud; Gouvernorat Kairouan; Adresse : Cité des jeunes Taksim Rakhami N°44

Saied Jeliti : Délégation Kairouan Sud; Gouvernorat Kairouan; Adresse : Zroud

Ahmed Mahmoudi : Délégation Kairouan Sud; Gouvernorat Kairouan; Adresse : Awled Nhar

Hedi Mejri : Délégation Kairouan Sud; Gouvernorat Kairouan; Adresse : Marg Elil.

2026S00137SODB1

Avis au public

Dénomination sociale de l'entreprise communautaire : L'Entreprise Communautaire Locale Al Dhayaa.

Catégorie de l'entreprise : Locale.

Montant du capital social ouvert à la souscription : 10000.00 dt

Adresse du siège social : Rue de l'Education

Objet de l'activité de l'entreprise : Production d'aliments pour animaux à l'aide d'équipements et de technologies modernes, ainsi que l'élevage du bétail.

Durée de l'entreprise : 99 ans

Date de dépôt du projet de l'acte constitutif type : 20/01/2026

Nombre de parts sociales nominatives à souscrire : 10

Valeur nominale des parts : 1000.00 dt

Etablissement bancaire (agence régionale) Banque Tunisienne de Solidarité - Kairouan

Période d'ouverture de la souscription : Du 09/02/2026 à 28/02/2026

Avantages accordés tels que prévus par l'acte constitutif type : oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées générales et de l'exercice du droit de vote : oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Saida Fersi : Délégation Kairouan Sud ; Gouvernorat Kairouan ; Adresse : 09 Rue Khataf

Samer Trifi : Délégation Kairouan Sud ; Gouvernorat Kairouan ; Adresse : 32 Rue Rim Mansoura;

Ali Fersi : Délégation Kairouan Sud ; Gouvernorat Kairouan ; Adresse : Rue Mohamed Ali.

2026S00147SODB1

Constitution d'une Société Civile Régionale

Dénomination sociale de la société civile : Société Civile Régionale Asfar Al Basma

Type de société : Régionale

Montant du capital social souscrit : 105 000 dinars

Siège social : Rue El Ward - Cité Mansoura- Kairouan

Activité : Agence de voyage : Organisation des voyages et excursions

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts types : 24/11/2025

Nombre d'actions à souscrire : 15 actions

Valeur nominale des actions : 7000 dinars

Banque (succursale régionale) : Banque d'Habitat Agence Kairouan

Période de souscription : Du 9/2/2026 au 28/2/2026

Privilèges prévus par les statuts types : Oui

Acceptation des conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit vote de droite : Oui

Approbation des modalités de répartition des excédents et de constitution d'une épargne : Oui

Convocation de l'assemblée générale constitutive : par la plateforme

Lieu de l'assemblée générale de constitution

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Hédi Mahdaouni : Rue Al Ward : Cité Al Mansoura 49 - Kairouan Sud - Kairouan

Abdelhafidh Mejbri : Rue Télimsane - Kairouan Sud - Kairouan

Salwa Jliti : Cité Tebbane - Kairouan Sud - Kairouan

Othmen Romdhani : Rue Damas 4- Kairouan Nord - Kairouan

Hédi Mahdouani : Cité Al Balawi 18 - Kairouan Nord - Kairouan.

2026S00148SODB1

Constitution d'une société communautaire

Dénomination sociale de la société communautaire : Société Communautaire Locale Ghayet

Catégorie de la société : Locale

Capital social ouvert à la souscription : 5000,00 D

Adresse du siège social : Rue Douleb

Objet social (activité) : Services agricoles

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts-type : 7/01/2026

Nombre de parts sociales à souscrire : 10

Valeur nominale d'une part : 500,00 D

Etablissement bancaire (agence régionale) : Banque Nationale Agricole - Kasserine

Période de souscription : Du 09/02/2026 au 19/02/2026

L'ouverture de la souscription peut être reportée jusqu'à la publication de l'avis au Journal Officiel. La clôture peut avoir lieu plus tôt si la souscription est totale avant la fin du délai, ou être prolongée si la souscription n'est pas complète à l'échéance.

Avantages spécifiques prévus par les statuts-type

Et Acceptation des conditions de participation aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote Et Acceptation des conditions relatives à la distribution des excédents et à la constitution des réserves

Invitation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive

Liste des fondateurs :

Imtinen Attouri : Quartier Elbassatine 1 Kasserine 1200

Mhania Rtibi : 19 Cité Sammema Kasserine 1200

Amenallah Attouri : Quartier Elbassatine 1 Kasserine 1200.

2026S00153SODB1

Avis au public

Dénomination sociale : Société locale Al-Namaa

Type de société : Locale

Capital social souscrit : Cinq mille dinars tunisiens (5 000 TND)

Siège social : Centre ville Jilma.

Activité de la société : Projet agricole intégré.

Durée de la société : 99 ans.

Date de dépôt du projet de statuts types : 27 janvier 2026.

Nombre d'actions nominales à souscrire : 10.

Valeur nominale des actions : 500 dinars tunisiens.

Etablissement bancaire : Banque Nationale Agricole.

Période de souscription : Du 10/02/2026 au 25/02/2026.

Privilèges attribués conformément aux statuts types : Oui

Acceptation des conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : Oui

Acceptation des conditions relatives à la distribution des excédents et à la constitution d'une épargne : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive : Maison de jeunesse Jilma.

2026S00158SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société LEPTIS ASSET MANAGEMENT

Société anonyme

Capital social : 400000 dinars

Siège social : 4ème étage, Immeuble de la Banque Tuniso-Libyenne, Centre Urbain Nord, El Menzah, Tunis

Identifiant unique : 1850550P

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 16 octobre 2025, enregistré à la recette des finances de l'Ariana Est le 7 novembre 2025 sous le numéro de quittance 125597 Enregistrement 25713627, dont une copie a été déposée auprès du Registre National des Entreprises le 17 novembre 2025 sous le numéro 202515789, les actionnaires ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

1. Augmentation du capital social en numéraire, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant de deux cent mille dinars (200 000 DT), par l'émission de deux mille (2 000) actions nouvelles de valeur nominale de cent dinars (100 DT) chacune.

Cette augmentation de capital a été intégralement et effectivement souscrite par l'actionnaire la société CAP INVEST.

Dépôt provisoire RNE :

- Numéro de l'attestation : 2025175789

- Numéro de dépôt : 14030

- Date d'émission : 17 novembre 2025

Les fonds ont été versés par le souscripteur, la société CAP INVEST, auprès de la Banque Tuniso-Libyenne - Agence Centrale, sur le compte n°26016000890194642796.

2. Les bulletins de souscription ont été déposés au siège social de la société.

3. Modification et mise à jour des statuts en conséquence.

2026400347SANB2

SOCIETE GO BIG PARTNERS

Société anonyme (S.A)

Au capital de 150.000DT

Siège social : Immeuble Henda - Bloc A - Bureau A1 - Rue de l'île de Rhodes - Les Berges du Lac II - Tunis

Identifiant Unique : 1859863T

En vertu du Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire daté du 8/10/2025, enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés Bureau 1 - Tunis le 16/10/2025 sous le n°25703568 quittance n°8140 dont une copie originale a été déposée au registre national des entreprises le 8/01/2026 sous le numéro 14133, Certificat n°20261082 les actionnaires ont décidé à l'unanimité :

Montant de l'augmentation du capital : 100000 Dinars par voie d'apports en numéraires avec suppression du droit préférentiel de souscription à libérer intégralement à la souscription avec une prime d'émission de 80000 Dinars

Actions à émettre : 10000 actions émises à la valeur de 10 dinars l'action

Lieu de dépôt des fonds : compte indisponible ouvert auprès Attijari Bank RIB N : 04135217008124453526

Délais de souscription : la souscription doit être Intégralement réalisée avant le 11/11/2025 avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration des dits délais.

2026400349SANB2

Les Ciments de Bizerte

S.A au capital de 44047290.000 DT

Siège social : Baie de Sebra Bizerte

Ancien registre de commerce : B1117771996

Matricule Fiscal : 0003242F

En vertu de l'AGO du 24/6/2025 enregistré à la recette des finances Tarek Ebn Zied Bizerte en date du 17/7/2025 sous le numéro 25804970, quittance n°M065061 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 24/07/2025.

Il a été décidé ce qui suit :

1- L'approbation du rapport d'activité de l'entreprise.

2- L'approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et des états financiers de l'année 2024.

3- L'approbation du rapport des 2 commissaires aux comptes des états financiers de l'année 2024.

4- L'affectation des résultats de l'année 2024 aux résultats reportés.

5- Quitus des membres du conseil d'administration pour l'année 2024.

6- Fixation ces jetons de prime de présence des administrateurs pour l'année 2024.

7- L'approbation de l'AGO pour nomination de :

- Monsieur Souhail Arfaoui président directeur général en remplacement de Monsieur Mohamed Labidi Labidi pour le reste du mandat.

- Madame Raja Kdidi membre du conseil d'administration représentant du Ministère de l'Industrie, des Mines et l'Energie en remplacement de Madame Najiha Samani pour le reste du mandat.

- Madame Amel Haha membre du conseil d'administration représentant du ministère de l'équipement et de L'habitat, en remplacement de Monsieur Mosbeh Alkhraifi pour le reste du mandat.

- Monsieur Habib Machaei membre du conseil d'administration représentant du ministère de l'équipement et de L'habitat en remplacement de Madame Amel Haha pour le reste du mandat.

- Monsieur Ali Alnasiri membre du conseil d'administration représentant du ministère du Transport.

8- Nomination du cabinet RAM AUDITOR de son propriétaire, Sataa Albadaoui, comme deuxième contrôleur des comptes pour les années 2025/2026/2027.

2026400357SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de H-Lif le 23/01/2026 sous le numéro 05460222 quittance n°M005116 Mr Houssem Glaa a cédé à Mr. Wajdi Mekni la totalité du fonds de commerce exploité dans le local commercial sis à l'immeuble n°23 rue Houcine Bouzayen - H-Lif.

Les éventuelles oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur et ce dans un délai ne dépassant pas 20 jours qui suivent l'annonce de cet avis au JORT.

Cette annonce est publiée à Echourouk le 31/01/2026.

2026R00297FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 12/01/2026 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela, le 15/01/2026, quittance n°M003577 sous le N° d'enregistrement 26200228 ; Mr Kaiis ben Ali Chaabani a vendu à Mme Yasmine TANAZEFTI, la Totalité du fonds de commerce destiné à usage de «café» Exploité dans les deux magasins n°38 et 48 situés au rez-de-chaussée du centre commercial «GALAXIE 2000» à l'angle de la rue Hasdrubal et de la rue d'Arabie Saoudite - Tunis : avec tous ses éléments corporels et Incorporels.

Cet avis a été publié au journal «Chourouk» en date du 01 Février 2026.

Les éventuelles oppositions devront être faites au local élu sis aux magasins n°38 et 48 situés au rez-de-chaussée du centre commercial «GALAXIE 2000» à l'angle de la rue Hasdrubal et de la rue d'Arabie Saoudite, Tunis, dans un délai maximum de vingt 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT sous peine de forclusion.

2026R00300FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 6/10/2025 enregistré à la recette des finances de Kairouan le 22/01/2026, quittance n°M010422 numéro d'enregistrement 26200265, Mr Ali Benamor a vendu à Mr Adam Mtiri la totalité du fonds de commerce exploité dans la coiffure et vente de produits esthétiques à l'adresse : Num 5 rue 3 septembre 1934 à Kairouan.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal "Achourouk" le 29/01/2026.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours entre les mains de l'acheteur Adam Mtiri à son adresse à la rue de Sfax à Kairouan.

2026S00138FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 29/01/2026 et enregistré à la recette des finances de Sousse le 29/01/2026 reçu N°MO5231 enregistrement N°26200271, la société Messoudi de production agricole a cédé à la société D&S juice & ice cream la totalité du fonds de commerce sis au boulevard Yasser Arafat Sahloul 1 se présentant dans la vente de l'huile d'olive emballé et en vrac.

Les oppositions sont formulées dans un délai de 20 jours à compter de l'insertion de cet avis dans le journal officiel de la République Tunisienne et ce auprès de Maître Ben Gaied Karim sis à immeuble Selma Center au boulevard du combattant suprême étage N°2 Monastir.

Cet avis est publié dans le journal «Le Quotidien» du 3/02/2026.

2026S00140FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 20/01/2026 et enregistré à la recette de Finances, rue du 3 Septembre 1934, Sousse, le 21/01/2026 sous le numéro 26200121 Mr Abdelwahed ben Chouaeib titulaire de la carte d'identité nationale n°03802073 demeurant à rue Hammamet, quartier Santé publique, cité Olympique, Sousse, a vendu l'ensemble du fonds de commerce constitué par les éléments incorporels uniquement et exploité dans le local sis à la rue Olympique, Bouhssina, Sousse à Latifa ben Mrad, titulaire de la carte d'identité nationale n°02814040 demeurante au 27 Avenue 194, rue Mohamed Karoui, Bouhssina, Sousse titulaire de la carte d'identité nationale n°02814040, à un prix de dix mille dinars. Les oppositions peuvent être faites entre les mains de Latifa ben Mrad sus indiquée et ce dans un délai maximum de vingt jours à partir de la date de la publication de cette vente dans le journal officiel de la République Tunisienne. La présente vente est publiée dans le journal le Quotidien du 29/01/2026.

2026S00143FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seins privé en date du 19/01/2026 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 30/01/2026 quittance N°9902 enregistrement n°26200723 Amel Ibn Hamouda, demeurant à Eliitha Malloulech Mahdia a vendu à Seif Ben Ahmed Ben Ali Msalmi demeurant à la zone touristique Mahdia la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Bechir Sfar 5100 Mahdia exploité comme café première catégorie et vente gâteaux.

Les oppositions seront présentées auprès du locataire dans le siège du fonds.

Un extrait a été publié dans le Journal le Quotidien 7633 du 4/2/2026.

2026S00144FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Sakiet Eddayer Sfax le 21/11/2025 N° de quittance 82841 MO enregistrement n°2020437, Salha Cherif demeurant à rue Hedi Cheker El Jem Mahdia a vendu à Najet Cherif la totalité du fonds de commerce sis à la route Mahdia Merkez Hattab Sfax exploité pour la vente des épices.

Il a été élu domicile chez la vendeuse de ce fonds de commerce où seront reçues les oppositions entre ses mains dans un délai de 20 jours et où a été déposé un exemplaire du contrat de vente.

Le présent extrait a été publié au quotidien Alchourouk du 30/01/2026.

2026X00152FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing daté du 14 janvier 2026, enregistré à la Recette des Finances de Raoued le 27/01/2026, quittance n°M013109 enregistrement n° 26200428, monsieur Cherif Boumedienne Ben Fathi Ben Ali Al Mosfar titulaire de la CIN n°07411654 délivrée à Tunis le 18/7/2014, a vendu à monsieur Samir Ben Mohamed Ben Amor Briki, titulaire de la CIN n°14515953 délivrée à Tunis le 23/10/2024, la totalité du fonds de commerce du local commercial sis au 119 Avenue Fathi Zouhir Route de Raoued Délégation Raoued Gouvernorat Ariana, destiné à la vente des Fruits Secs.

Les oppositions seront acceptées dans les délais légaux chez Maître Afef Khorchef, Avocate à la cassation 16 Avenue Douha Cité La Gazelle Ariana. Cet avis de location a été publié sur le journal le Quotidien du 31 janvier 2026.

2026400350FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte ssp, en date du 02/01/2026 et enregistré à la recette des finances Rue de l'indépendance Bardo en date du 6/01/2026 (enregistrement n°2620042 / quittance n°M001109), Mme Souad Meriem Belguith demeurant au 12 rue Jendouba Khaznadar Tunis, a vendu à Mme. Mabrouja Bent Ali Nefzi, demeurant à rue Ibn Khaldoun City el Houfa Manouba, tout le fonds de commerce sis au 02 Rue Ellouz Bardo (Cafétéria). Toute opposition doit être déclarée dans les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne auprès de Maître Najla Jemai (Matricule fiscal 000/P/N1357799M) à son bureau avenue 20 Mars Immeuble Mouradi «D» Bardo

Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» daté le 20/01/2026.

2026400356FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 27/01/2026 enregistré à la Recette des Finances de Kairouan le 28/01/2026 Quittance n°M012084, Mr Salem Ben Saleh Ben Ammari Salmi a loué à STE BOULANGERIE TAAMALAH le fonds de commerce situé à la Rue Ali Zouaoui Kairouan.

Ce fonds de commerce concerne Boulangerie spécialisée dans la fabrication du pain et préparation des pâtisseries, avec tous ses éléments matériels et immatériels.

Le contrat a été rédigé par Maître Nasri Belgacem CIN n°02990684 MF n°1005313/V à son étude sise à Rue Mohamed Ali Kairouan.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 3/2/2026.

2026S00142FCCC3

Résiliation d'un contrat de Location d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p légalisé en date du 16/01/2026 enregistré à la recette des finances de hammam Sousse le 23/01/2026 sous le 26900437;

Mohamed Mani a résilié le contrat de location avec Monaam Slimani concernant le fonds de commerce matricule fiscal n°000MA1337138/S et qui est exploité pour la vente en détail des pièces auto sis à oued leksiba hammam Sousse avec tous ses éléments incorporels et corporels.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 29/01/2026.

2026S00145FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suite à l'acte écrit le 01/8/2025 enregistré à la recette des finances d'Avenue 3 Septembre le 16/10/2025 quittance N°079915 enregistrement N°25301993, la société ABDELKEFI HOME SARL, immatriculation N°1534791/S par son représentant légal Mr HFAIEDH BOUHOULA titulaire de la CIN n°07641454 délivrée le 21/3/2016 a loué à la société Palais du Pacha, immatriculation N°1945400/Y par son représentant légal Mr Mohamed Amine Laaribi titulaire de la CIN N°05948959 délivrée le 08/10/2024 la totalité du fonds commercial avec ses éléments corporels et incorporels sis à l'Avenue Abou Hamed Ghazeli Boukhzar Sousse 4002.

Les oppositions peuvent être déposées chez le bailleur société ABDELKEFI HOME par son représentant légal, Mr Hfaiedh Bouhoula titulaire de la CIN N°07641454 délivrée le 21/03/2016 à Tunis sis à l'Avenue Abou Hamed Ghazeli Boukhzar Sousse 4002 dans un délai de 20 jours de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2026S00146FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé fait à Tunis le 19-12-2025 et enregistré à la recette des finances rue Ghandi Tunis le 26-12-2025 sous le numéro 85306177 Quittance N°M090581 Mr Tarek Kraiem Titulaire de la CIN N°04773477 délivrée à Tunis le 21-02-2024 MF : 1361198W a loué à Monsieur Salem Mahdaoui, titulaire de la CIN N°13408061 délivrée à Tunis le 20-11-2013 la totalité du fonds de commerce de la buvette sis au 10 rue Jebal el Fath - Tunis pour une année renouvelable à partir de 1er janvier 2026.

Les objections doivent parvenir à l'acheteur domicilié au 10 Rue Jebal el Fatah dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Chourouk et le Quotidien le 3/02/2026.

2026400358FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un groupement de développement dans le secteur de l'agriculture

Suite à l'arrêté d'agrément par Monsieur le Gouverneur du Kef en date du 19/3/2007 sous le numéro 12/2007. Il a été constitué un groupement de développement dans le secteur de l'agriculture comme suit :

Zone d'activité : Ain ElKarma

Secteur : Ain ElKarma

Délégation : Sakiet Sidi Youssef

Dénomination : El Frihi

Siège social : Ain ElKarma

Nom du président du conseil d'administration : Amar Tlili.

Missions :

- La protection des ressources naturelles, la rationalisation de leur utilisation et leur sauvegarde.

- L'équipement du périmètre d'intervention en équipement et infrastructures de la base agricoles et rurales.

- La gestion et l'exploitation des systèmes d'eau dans le périmètre d'intervention.

- L'aider des organismes concernés à l'apurement des situations agraires.

- L'établissement de relations de coopération et d'échanges des expériences dans le domaine de l'agriculture avec les autres organismes agricoles locaux et étrangers.

2026R00295APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement du bureau du syndicat de copropriété

Al Wissal à Ain Zaghouan Nord Av de l'Algérie

Conformément au procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 13 décembre 2025 à la Résidence Al Wissal et dûment enregistré à la Recette des Finances de La Goulette en date du 16 décembre 2025 sous le numéro 136455 et numéro d'enregistrement 25711232.

Suite au vote des copropriétaires présents et représentés lors de l'Assemblée Générale, il a été décidé de :

- Laisser le même montant de la cotisation mensuelle à 150d pour l'année 2026 et de l'augmenter de 20d à partir du 1 janvier 2027 pour devenir 170d.

- Accorder des primes mensuelles de 300 D à la Présidente et au Trésorier à titre de compensation pour leurs responsabilités et leurs interventions au sein du syndic.

- Renouveler le bureau du syndicat dont la composition est fixée comme suit :

Présidente : Nadia Bouzguenda

Trésorier : Amine Kesraoui.

Membres :

- Kamel Zgaia

- Fadhila Chibeni

- Karim Tlili

- Farah Hleli.

Le présent avis est publié pour servir et valoir ce que de droit.

2026400348APSF2

Assemblée Générale Elective

Selon le PV du syndic des Copropriétaires de la Résidence «Panorama el Médina», en date du 30 novembre 2025, avisé par la municipalité de l'Ariana le 25 janvier 2026, et enregistré à la recette des finances d'El Menzah 6, sous le numéro 05709888, quittance n°147849 le 9 décembre 2025.

Une assemblée générale élective a été tenue pour la Résidence «Panorama el Médina» sise au 3 Rue Ankara Ennasser 2 - 2037 Ariana.

Il a été décidé la nomination de :

Mr Taher Amri : Président

Mme Asma Fekih : Trésorière

Mme Najet Smaoui : Secrétaire Générale

Mr Chafik Drira : Membre

Mr Achraf Drira : Membre

Mme Lobna Sayah : Membre

Mr Mohamed Ali Hadded : Membre

Les objectifs du syndic sont la gestion, l'entretien, la propreté et la sécurité de la résidence.

2026400354APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Les créanciers :

1- Les héritiers du défunt Mohamed ben Mohamed ben Amara Zoghbi de sa veuve Mehria Bourouissi : Sboui et Mahmoud et Ramadhan et Khira et Zaara et Khmissa Zoghbi, demeurant à Forna délégation de Bargou, gouvernorat de Siliana, qui ont élu domicile au bureau de leur avocat maître Namouchi Nourddine sis à 43 rue du Kef Siliana.

2- Sboui ben Mohamed ben Mohamed ben Amara Zoghbi, Agriculteur, domicilié à Fouchana, gouvernorat de Ben Arous, qui a élu domicile au bureau de son avocat maître Namouchi Nourddine sis à 43 rue du Kef Siliana.

Débiteur saisi :

Monsieur Allala ben Mohamed ben Mohamed ben Amara Zoghbi, en sa qualité d'héritier du défunt Mohamed ben Mohamed ben Amara Zoghbi, demeurant à Forna délégation de Bargou gouvernorat de Siliana, ayant élu domicile au bureau de la société des avocats «frères Derbali», sis au 10 rue de Palestine Tunis, et à son domicile parcelle n°21 dénommé baccar sis à Fouchana délégation Ben Arous.

L'avocat poursuivant :

Maître Namouchi Noureddine, avocat à la cour de cassation, sis au 43 rue du Kef Siliana.

Immeuble saisi :

Les parts indivises du débiteur saisi Zoghbi Allala évalués à 3285 parts de la totalité indivise à 26280 parts, objet du titre foncier n°10189 Siliana, appelé «Mouada», située à Forna, délégation Bargou gouvernorat de Siliana.

Il s'agit d'une parcelle agricole contenant 3285 m², ses limites sont définies comme suit :

- Au nord : terrain de Marouin Zoghbi
- Au sud : groupe de Drid
- A l'est : route
- A l'ouest : terrain de Amara Zoghbi,

Plantée de 56 oliviers et 50 plantes divers.

Mise à prix :

Neuf mille huit cent cinquante cinq dinars (9 855 000 DT) le tout frais en sus.

Date et lieu de la vente :

Mardi 10/3/2026 devant la chambre des criées auprès du Tribunal de première instance de Siliana, sis au Palais de Justice de Siliana à partir de 9 heures du matin.

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être effectuée tous les jours pendant les heures du travail.

Pour amples renseignements, on peut s'adresser au Greffe du tribunal de première instance de Siliana où se trouve le cahier des charges déposé ou au cabinet de Maître Namouchi Noureddine avocat à la cour de cassation, 43 rue du Kef Siliana.

Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2026R00296VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Abderrahmen Aniba

Avocat prés la cour de cassation

13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis

Tél. : 70.861.369

A la demande de la Banque ZITOUNA, sise à l'avenue de la qualité de vie au Kram Tunis en sa qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie: Jamel Eddine Ben Abderrahmen Ben Mohamed Ben Tahar, CIN n°01404729 sis au n° 71 cité Ennozha Sidi Salem Errawabi Bizerte.

A la diligence de Maître Abderrahmen Aniba, avocat prés la Cour de Cassation, 13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis.

L'immeuble à vendre : Nommé FOLLA objet du titre foncier n° 54708 Bizerte, consiste en un terrain d'une superficie de 653 m² sur lequel est édifié une villa moderne achevée et une villa en cours de construction.

1) La villa est constituée d'un sous-sol, un rez-de-chaussée et un étage.

Le sous-sol est composé d'un parking, une cuisine, des toilettes, une salle de jeu, un local technique, une citerne d'eau et une cage d'escaliers qui mène au rez-de-chaussée le tout sur une superficie de 185 m².

Le rez-de-chaussée est composé d'un séjour, un salon, des toilettes, une cuisine, une salle à manger, un hall d'entrée et une piscine couverte de 62 m², il est muni d'une cage d'escaliers menant au premier étage, le tout sur une superficie de 310m².

Le premier étage est composé de 3 chambres à coucher avec une salle de bain commune, une chambre visiteur équipée d'une salle d'eau privative, une chambre parentale composée d'un hall, une salle de bain et une kitchenette. Le tout sur une superficie de 215 m².

La villa est entourée d'un jardin de 220 m² et une muraille de 103 mètres de long. Le toit en béton armée, les murs en double cloisons, les portes en bois, les fenêtres en aluminium, le sol en marbre et la cuisine et les sanitaires en faïences. Très bien équipée.

2) La villa en cours de construction est composée de 3 étages et une pièce sur le toit. Le rez-de-chaussée est sur une superficie de 123 m² avec une cage d'escaliers menant au premier étage qui est de la même superficie et équipé d'un escalier menant au deuxième étage de 123 m² qui mène aussi au toit sur lequel est édifié une pièce de 9m².

L'immeuble est grevé de plusieurs hypothèques.

Mise à prix : 832.160,345 d frais en sus.

Date et lieu de la vente : Le mardi 3 mars 2026 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Bizerte.

Visite de l'immeuble tous les jours de la semaine de 9h à 18h00.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat, et pour les étrangers il faut obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le Gouverneur.

2026R00298VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante : la société Daoula frères de bâtiment en la personne de son représentant légal, demeurant à son siège social sis cité l'Aouinet, route de Zaouiet Sousse 4000.

Partie saisie : Cherif Ilehi, demeurant à Rue Habib Bourguiba Feryana Kasserine.

Avocat poursuivant : Maître Souad Tej, rue Docteur Morou, Immeuble ONS n°45 Sousse

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°184273 Sousse d'une superficie 184 m², dénommé «AZHER», constituant une maison sise à la rue Khemaies Ternen cité «Errayhen» Sousse

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de 270 000dt prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le lundi 02/3/2026 à partir de 9 h à la chambre des criées du tribunal de première instance Sousse 1.

Conditions de visite de la maison : chaque jour du 9h à 17 h.

2026S00141VEPA1

Avis aux créanciers

Changement du juge commissaire

Séquestre sur les propriétés de Monsieur Mohamed Saidaine

Num CIN : 04039949

En vertu de la décision de tribunal de première Instance de Tunis concernant l'affaire Numéro 174 du 28 Janvier 2026, il a été décidé la nomination de Mme Chayma ben chouchen en tant que juge Commissaire.

2026R00292VEPA2

Nomination du Mandataire de justice

SOCIETE TEJRA

Identifiant Unique : 1246610Q

En vertu de la décision de tribunal du première Instance de Tunis du 28 Janvier 2026, il a été décidé la continuité des procédures du Séquestre de la société TEJRA par Monsieur Mondher Hamdi en tant que Mandataire de justice sous la supervision du juge Commissaire Mme Dorra Rezgui.

2026R00293VEPA2

Nomination des mandataires de la Justice

Pour un Groupe de Société

En vertu de la décision de tribunal de première Instance de Tunis du 28 Janvier 2026, il a été décidé la continuité des procédures du Séquestre par les mandataires de la justice Monsieur Mondher Hamdi et Monsieur Bilel Errahmouni sous la supervision de la juge contrôleur Madame Chaima Ben Chouchen pour les sociétés suivantes :

- Société des matériels sidérurgiques PROSID Identifiant Unique 0047452D

- Société technique industrielle et Commerciale Identifiant Unique 0046020C

- Société Carthage TRAILERS Identifiant Unique 1249335D

- Société INTER CHAUX identifiant Unique 0977263A

- Société INTERMETAL Identifiant Unique 0296412F

- Comptoir Commercial des produits sidérurgiques en gros "CCPS GROS" Identifiant Unique 1307141W

- Comptoir Commercial des produits sidérurgiques Identifiant Unique 0538755Y

- Société SOMEVAM Identifiant Unique 1600172S

- Société SIAME Identifiant Unique 0011723Q

- Société PROSID CENTRE Identifiant Unique 0490907M

- Société PROSID SUD Identifiant Unique 0442754V

- Société FIRST ELECTRIC Identifiant Unique 1411566 E

- AL MEJED INVESTISSEMENT identifiant Unique 1360682Z

- Société des TECHNOLOGIES AGRICOLES Identifiant Unique 0984328S.

2026R00294VEPA2

Remplacement de mandataires de justice

Société civile agricole ELBARCHAA

Siège social : 91 Avenue 9 Avril complexe Essoumoud Imm A - bureau N° 35 - 4ème étage Tunis 1006

IU : 1818548J

En vertu de la décision rendue en date du 28 janvier 2026 par le Tribunal de Première Instance de Tunis, dans le dossier d'administration judiciaire N°141, il a été décidé de relever les mandataires de justice, Messieurs Mokhless Ben Youssef et Anis Etaïeb, des missions qui leur a été confiées, et de désigner Madame Faouzia Abess en qualité de mandataire de justice de la société civile agricole ELBARCHAA, titulaire de l'identifiant unique n°1818548J, sis au 91 Avenue 9 Avril complexe Essoumoud Imm A - bureau N°35 4ème étage Tunis 1006. Il a également été décidé la désignation de Madame Salma Ben Yahia en qualité de juge commissaire.

Toute personne concernée est invitée à contacter le bureau de mandataire de justice sis au 11, rue Belhassen Jrad, 1er étage, Apt N°3, cité administrative, Ariana, téléphone : 28206646.

2026400343VEPA2

Remplacement de mandataires de justice

Société Jardins El Mornaguia

Siège social : 91 Avenue 9 Avril immeuble Essoumoud Bureau N°B35 Tunis 1006

IU : 1787111J

En vertu de la décision rendue en date du 28 janvier 2026 par le Tribunal de Première Instance de Tunis, dans le dossier d'administration judiciaire N°140, il a été décidé de relever les mandataires de justice, Messieurs Mokhless Ben Youssef et Anis Etaïeb, des missions qui leur a été confiées, et de désigner Madame Faouzia Abess en qualité de mandataire de justice de la société Jardins El Mornaguia, titulaire de l'identifiant unique n°1787111J, dont le siège social est sis au 91 Avenue 9 Avril immeuble Essoumoud Bureau N°B 35 Tunis 1006. Il a également été décidé la désignation de Madame Salma Ben Yahia en qualité de juge commissaire.

Toute personne concernée est invitée à contacter le bureau de mandataire de justice sis au 11, rue Belhassen Jrad, 1er étage, Apt N° 3, cité administrative, Ariana, téléphone : 28206646.

2026400344VEPA2

Remplacement de mandataires de justice

Société Bayram de promotion immobilière

Siège social : 91 Avenue 9 Avril complexe Essoumoud - 4ème étage Apt N°1 Tunis 1006

IU : 1208025Q

En vertu de la décision rendue en date du 28 janvier 2026 par le Tribunal de Première Instance de Tunis, dans le dossier d'administration judiciaire N°139, il a été décidé de relever les mandataires de justice, Messieurs Mokhless Ben Youssef et Anis Etaïeb, des missions qui leur a été confiées, et de désigner Madame Faouzia Abess en qualité de mandataire de justice de la société Bayram de promotion immobilière titulaire de l'identifiant unique n°1208025Q, sis au 91 Avenue 9 Avril complexe Essoumoud - 4ème étage Apt N°1 Tunis 1006, Il a également été décidé la désignation de Madame Salma Ben Yahia en qualité de juge commissaire.

Toute personne concernée est invitée à contacter le bureau de mandataire de justice sis au 11, rue Belhassen Jrad, 1er étage, Apt N°3, cité administrative, Ariana, téléphone : 28206646.

2026400345VEPA2

Remplacement de mandataires de justice

Association d'amitié des greffiers des tribunaux

Siège social : 91 Avenue 9 Avril 1938 complexe Essoumoud imm A Bureau N° 30 - 4ème étage Tunis 1006

IU : 1541630S

En vertu de la décision rendue en date du 28 janvier 2026 par le Tribunal de Première Instance de Tunis, dans le dossier d'administration judiciaire N°105, il a été décidé de relever les mandataires de justice, Messieurs Mokhless Ben Youssef et Anis Etaïeb, des missions qui leur a été confiées, et de désigner Madame Faouzia Abess en qualité de mandataire de justice de l'association d'amitié des greffiers des tribunaux titulaire de l'identifiant unique na 1541630S, sis au 91 Avenue 9 Avril 1938 complexe Essoumoud imm A Bureau N°30 - 4ème étage Tunis 1006. Il a également été décidé la désignation de Madame Salma Ben Yahia en qualité de juge commissaire.

Toute personne concernée est invitée à contacter le bureau de mandataire de justice sis au 11, rue Belhassen Jrad, 1er étage, Apt N°3, cité administrative, Ariana, téléphone : 28206646.

2026400346VEPA2

Appel d'offres pour la vente d'une voiture Fiat Grande Punto,

Propriété de la Société Tunisia Broadcasting «Shems FM»

Identifiant Unique : 1147434 Q

Règlement Judiciaire : N°971

Siège social : Rue Lac Annecy, N°5, Les Berges du Lac 1053 Tunis

Suite au jugement de faillite de la société Tunisia Broadcasting «Shems FM» rendu par le Tribunal de Première instance de Tunis en date du 12 décembre 2024; et suite à l'approbation du cahier des charges par le Juge commissaire M. Mohamed Bechir Amri le 13 Novembre 2025, le syndic de faillite, M. Mbarek

KHAMASSI a publié cet appel d'offres pour annoncer la vente d'une voiture, Fiat Grande Punto, immatriculée : 6002 Tu 144, propriété de la société Tunisia Broadcasting «Shems FM».

Les personnes intéressées devront prendre contact avec le Syndic de faillite par téléphone : 98288351 ou à l'adresse de son bureau sis n°1 Rue de Jérusalem 2013 Ben Arous, Email : csre.khamassi@gmail.com.

Le cahier des charges est retiré moyennant le paiement de 50 DT non remboursable.

Les offres devront être remises conformément au cahier des charges, au plus tard 19 Mardi 03 Mars 2026 à 17h00.

2026400351VEPA2

Jugement de faillite

N°871

SOCIETE UTIC WOOD DIGITAL STUDIO

RNE : 0587553M

Siège social : N°2 Rue Aboudhabi - 1002 - Tunis - Tunisie

Le tribunal de première instance de Tunis, a prononcé l'impossibilité d'exécuter le jugement du 7 Mai 2024 qui a décidé la cession de la société UTIC WOOD DIGITAL STUDIO, constatait la cessation de ses paiements et considérait que cette cassation est intervenue à compter du 20 juin 2024, et a, en conséquence, prononcé sa mise en faillite avec toutes les conséquences juridiques qui en découlent, tout en désignant Madame Linda SAID en qualité de juge-commissaire de la faillite et Monsieur Aymen FEJJI en tant qua syndic de la faillite,

Et selon la loi n°2016-36 du 29 avril 2016 relative aux procédures collectives, les créanciers doivent enregistré leurs créances munies de toutes les pièces justificatives dans un délai de 15 jours à compter de la date de la publication du jugement de faillite au Journal Officiel de la République Tunisienne chez le Syndic de la faillite Mr Aymen FEJJI à l'adresse suivante : 1 rue Lamine ECHEBBI - Résidence ESSALEM - App B.1.1 Ennaser 2 - Ariana Tél : 70830038 Email : afejji.expert@gmail.com.

2026400355DIVD2

SOCIETE WAFA REAL ESTATE MARKETING SARL

En voie de liquidation

Siège social : Rue Chatt Mariem imm Narimen bloc B étage 3 App B3-3 Montplaisir Tunis

MF : 1717339Q

Monsieur Wael Makni liquidateur de la société WAFA REAL ESTATE MARKETING, informe que tout créancier éventuel à la société est tenu de produire ses justificatifs à l'adresse suivante : 41 Avenue Kheireddine Pacha Immeuble Les Jardins du Pacha Bloc C 4ème étage Tunis, et ce dans un délai de Trois mois à partir de la parution du présent avis au J.O.R.T.

2026400359VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 25 Février 2026

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV - SA

Société d'investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

MF : 0644763 /S.N.M

Messieurs les actionnaires de l'Union Financière HANNIBAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le Mercredi 25 Février 2026, à 11h, au siège de UNION CAPITAL I, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2025,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2025,

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Nomination d'administrateurs,

- Fixation des jetons de présence,

- Pouvoir en vue des formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au service Back Office Titres de l'UBCI : 64, avenue Habib Bourguiba Mégrine.

2026R00299SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société RAPID RECOUVREMENT

(Filiale de la Banque de Tunisie et des Emirats «B.T.E»)

SA au capital de 300 Mille Dinars

Identifiant unique au registre national des entreprises : 802595/C

Messieurs les actionnaires de la Société RAPID RECOUVREMENT (Filiale de la Banque de Tunisie et des Emirats «B.T.E») sont invités à l'assemblée générale ordinaire (A.G.O) qui aura lieu le mercredi 25 Février 2026 à 12H00 au Siège de la Banque de Tunisie et des Emirats «B.T.E» sis au Boulevard Med Beji CAID ESSEBSI, Lot AFH BC8 Centre Urbain Nord 1082 - Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation financière de la Société au titre de l'exercice 2025 et son approbation;

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2025 ;

3- Approbation des états financiers clôturés au 31/12/2025 ;

4- Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;

5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration de l'exercice 2025 ;

6- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2025 ;

7- Approbation du renouvellement des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2026, 2027 et 2028 ;

8- Approbation du renouvellement de mandat du commissaire aux comptes pour le troisième et dernier mandat au titre des exercices 2026, 2027 et 2028 ;

N.B. Les documents relatifs à ladite Assemblée Générale Ordinaires sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société durant les délais légaux.

2026R00301SANB3

Convocation à l'assemblée générale (ordinaire et extraordinaire)

Société WOODPLAST S.A

Au capital de 1.620.000 DT

Siège social : Z.Ind ain Mhala Makthar 6140 Siliana

Identifiant Unique : 1108253V

Les actionnaires de la société «WOODPLAST» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 5 Mars 2026 à 10h du matin et à l'assemblée générale extraordinaire à 11 h au siège de la STB Manager à l'effet de délibérer sur :

1- L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

- Approbation de la tenue tardive de l'AGO ;

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice2024 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2024 ;

- Lecture et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31/12/2024 ;

- Affectation des résultats au titre de l'exercice 2024 ;

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

- Pouvoir pour formalités;

2- L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :

- Examen du plan de relance de l'activité de la société

- Statuer sur la continuité de l'exploitation de la société.

- Pouvoirs pour formalités.

2026R00302SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Tuniso-Emiratie de Participations - (TEP) - SA

Siège social : Centre Urbain Nord - Immeuble Ennour 5ème étage - 1082 Tunis

Capital social : 5.000.000 DT

RC : B138982002

M.F : 802906/X

IU : 0802906X

Matricule CNSS : 144735-11

Messieurs les actionnaires de la (TEP) sont invités en AGO le Jeudi 26 Février 2026 à 12h00 au siège social de la Banque de Tunisie et des Emirats sis au Centre Urbain Nord, Boulevard Med Béji Caid ESSEBSI, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et Approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2025.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2025.

3. Approbation des états financiers de la société pour l'exercice 2025 et du résultat annuel.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2025.

5. Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration pour les exercices 2026-2027-2028.

6. Renouvellement du mandat du Directeur Général pour les exercices 2026-2027-2028.

7. Examen de la note relative à la consultation des termes de références relatives à la nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2026-2027-2028.

8. Quitus aux administrateurs de la société pour leur gestion de l'exercice 2025.

9. Fixation des jetons de présence et de l'indemnité de représentation pour l'exercice clos 2025.

2026R00303SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du mercredi 04 mars 2026 à 13h30

Société des Foires Internationales de Tunis

S.A au capital de 10.000.000 DT

Identifiant Unique : 0031032E

Messieurs les actionnaires de la Société des Foires Internationales de Tunis sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 4 mars 2026 à 13h30 au siège de la société au Parc des Expositions du Kram, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2025,

2/ Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes portant sur l'exercice clos au 31 décembre 2025,

3/ Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025,

4/ Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2025,

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2025,

6/ Quitus aux membres du conseil d'administration.

7/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

8/ Pouvoirs pour accomplissement des procédures légales.

2026R00304SANB3

Convocation à l'assemblée Générale Ordinaire du 26/02/2026

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société «Nippomed», sont invités à assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 26 février 2026 à 10H au siège social de la société sis à la ZI Kalaa Kébira - 4060, Sousse, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouvel administrateur

- Mise à terme du mandat d'un administrateur

- Pouvoirs pour formalités.

Cet avis constitue une convocation personnelle à tous les actionnaires de la société "Nippomed".

Les actionnaires pourront assister personnellement aux travaux de l'assemblée générale sur simple justification de leurs identités (carte d'identité nationale) ou se faire représenter par un mandataire, moyennant un mandat spécial revêtu de leurs signatures.

2026S00163SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société Tourgueness

S.A. au capital de 28.500.000 DT

Siège social : Hôtel Dar Jerba (Jerba - Midoun)

Identifiant Unique : 0003598H

Messieurs les Actionnaires de la Société Tourgueness sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mercredi 25 Février 2026 à 11 h au siège de la Société sis à l'Hôtel Dar Jerba à Jerba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Récitation du rapport de conseil d'administration concernant l'augmentation du capital social de la société.

2. Récitation du rapport de commissaire aux comptes concernant l'augmentation du capital social de la société.

3. Augmentation du capital social de la société.

4. Modification du statut de la société.

5. Délégation de pouvoir pour l'exécution des procédures légales de l'augmentation de capital social.

2026400353SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

LA SOCIETE SUPS SA

Au capital de 6.100 DT

Siège social : 36 Rue Hédi Chaker La Goulette - Tunis

RNE : 0969443F/A/M/000

Mat Fisc : 0969443F/A/M/000

Les Actionnaires de La société SUPS SA sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire élective qui aura lieu le samedi 28 février 2026 à 10H à l'hôtel Le Lido à la Goulette, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Quitus aux membres du conseil d'administration sortants.

2- Election des membres du conseil d'administration pour la mandature 2026-2028.

3- Questions diverses

Les documents relatifs à ladite Assemblée sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2026400369SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MS SOLUTIONS

Au capital de 6 870000 Dinars

Identifiant unique 1314322R

Siège social : Rue Mahmoud Baroudi, Résidence Nour, Nouvelle Ariana 2080

Messieurs les Actionnaires de la Société MS SOLUTIONS sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 10 mars 2026 à 10H à la Rue Mahmoud Baroudi, Résidence Nour, Nouvelle Ariana 2080 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2025

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025

3. Approbation, des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

4. Affectation du résultat de l'exercice 2025

5. Quitus aux Administrateurs et fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2025.

6. Renouvellement des mandats des administrateurs pour l'exercice 2026

7. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion consolidée Groupe de l'exercice 2025

8. Lecture du rapport du commissaire aux comptes et approbation des états financiers consolidés Groupe arrêtés au 31 décembre 2025

9. Questions diverses

10. Pouvoirs pour formalités.

2026400374SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Du vendredi 27 février 2026

SOCIETE EL ATHIR SERVICE

Société anonyme

Au capital de 25.000.000 DT

27 Avenue Khereddine Pacha - Tunis

RC Tunis : B141261996

MF : 00 288 973/P

Messieurs les actionnaires de la société EL ATHIR SERVICE sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société prévue pour le vendredi

27 février 2026 à 10 heures, qui se tiendra au siège de la société 27 Avenue Khéreddine Pacha - Tunis.

La question inscrite à l'ordre du jour de cette réunion est la suivante :

- Nomination d'un nouveau Président Directeur Général.

2026400375SANB3

Sociétés communautaires

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société communautaire locale agricole

«BIO.DO-MO» Amdoun

Capital : 12.600.000 DT

Identifiant unique : 1927930 T

Siège social : Pépinière d'entreprise à Béja

Les membres de la société «BIO.DO-MO» sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 22/02/2026 à 10 h au Centre de formation aux métiers traditionnels d'Amdoun selon l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport littéraire établi par le conseil d'administration pour l'année 2025

- Approbation des états financiers pour l'exercice 2025

- Approbation du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2025

- Présentation et discussion de divers sujets.

2026R00291SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Les héritiers de Madame Rachida bent Hossouna Kamoun annoncent que leur titre de propriété d'un acte de partage rédigé par les deux notaires Ali Idriss et Mahmoud Mzoui de la totalité de terrain comprend 150 pieds d'oliviers sis à la route de Gremda Km 54 Menzel Cheker Sfax Par conséquent, ils veulent en extraire une deuxième copie originale qui remplace le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau de maître notaire "Dhouib Brahim" sis à l'avenue Elhabib Bourguiba Sakiet Ezzit Sfax route opposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT est considérée comme nulle et non avenue.

2026X00147DIVD2

Avis

Les héritiers de Monsieur Abdallah ben Hossin Kamoun annoncent que son titre de propriété acte de vente rédigé le 3 décembre 1984 par les deux notaires Ali Idriss et Mohamed Ellouz de la totalité de terrain comprend 78 pieds d'oliviers sis à la route de Gremda Km 54 Menzel Cheker Sfax Par conséquent, ils veulent en extraire une deuxième copie originale qui remplace le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau de maître notaire Dhouib Brahim sis à l'avenue Elhabib Bourguiba Sakiet Ezzit Sfax. Toute opposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT est considérée comme nulle et non avenue.

2026X00148DIVD2

Avis

Les héritiers de Monsieur Abdallah ben Hossin Kamoun annoncent que son titre de propriété acte de partage rédigé le 27 octobre 1984 par les deux notaires Mohamed Ellouz et Mohamed Makni de la totalité de terrain comprend 433 pieds d'oliviers et de la totalité de terrain comprend 988 pieds d'oliviers sises à la route Sfax Kairouan Km 54 Sfax et de la totalité de terrain comprend 141 pieds d'oliviers et de la totalité de terrain comprend 133 pieds d'oliviers et de la totalité de terrain comprend 79 pieds d'oliviers sises à Boothadi Manzel Cheker Sfax et de la totalité de terrain comprend 150 pieds d'oliviers sis à la route Tunis km 50 Sfax. Par conséquent, ils veulent en extraire une deuxième copie originale qui remplace le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau de maître notaire Dhouib Brahim sis avenue Elhabib Bourguiba Sakiet Ezzit Sfax. Toute opposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT est considérée comme nulle et non avenue.

2026X00149DIVD2

Avis

Mme Emna Mtibaa déclare la perte le titre de propriété d'une parcelle de terre de 255 m², située à la route de l'aéroport Km 3.5 Sfax elle veut extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de30 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2026X00150DIVD2

Avis

Les héritiers de Monsieur Ezeddine ben Mohamed Fourati son épouse Monia bent Abdel Aziz Krichen et ses fils Salma, Hamdi Hassen, et Fatma, annoncent qu'ils sont propriétaire d'un Terrain de superficie 2915.93 m² limité au sud par une voie et à l'ouest une voie et au nord Yessine Fourati et à l'est Chaabouni sis à la route de Kathelet Sfax.

Ils ont égaré leur titre de propriété et ils désirent extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax 147436k dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis.

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2026X00151DIVD2

L'avocat Naila Al- Thlid

Place de l'Indépendance, Mdjez el Beb

Tél. : 98.770.063

Suite à la demande de mise à jour n°8028 déposée auprès du Tribunal foncier, section de Béja, le 30/5/2023 Fatouma Maalaoui, représentée par son avocate, Me Naila Tlili, en vue de l'inscription d'une vente au registre foncier sous le n°13450 de Béja, et après avoir produit son acte d'achat, établi par acte notarié en date du 13/02/1987, concernant l'exécution d'une promesse de vente émise par Arabiya Qanqan en son nom propre et au nom de ses clients, Mohamed Saleh, Nour Eddine, Najwa, Reda et Samia, enfants d'Ahmed Chehaoui, en faveur de Fatouma bint Mohamed Maalaoui, en vertu d'une procuration établie par acte notarié en date du 27/7/1981.

Lorsqu'il n'a pas été possible de fournir les documents de procuration.

A compter de cette annonce et jusqu'à la fin du délai de deux mois pour s'opposer à cette demande ou intervenir dans son objet, toute personne ayant un intérêt dans le Tribunal immobilier, succursale de Béja, peut le faire.

2026400342DIVD2

HANNIBAL LEASE

Identifiant Unique 0766895F

Société Anonyme au capital de 55.000.000 DT

Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Léman, les Berges du Lac – Tunis 1053 – Tunisie

قائمة الحرفاء أصحاب الحسابات الغير النشطة

طبقاً لاحكام الفصل 43 من قانون المالية لسنة 2025, تنشر شركة حنبعل للإيجار المالي قائمة باسماء الحرفاء، أصحاب الحسابات التي لم تسجل أي عملية طيلة الخمسة عشر سنة المنقضية (15)

في صورة عدم إجراء أي عملية مالية على الحساب أو تصفية الوضعية قبل يوم 15فيفري2026 فإنه سيتم تحويل المبالغ للخزينة العامة للبلاد التونسية طبقاً للفصل المذكور أعلاه

Liste des clients titulaires de comptes inactifs

Conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi de finances pour l'année 2025, Hannibal Lease publie une liste des noms des clients, titulaires de comptes n'ayant enregistré aucune transaction au cours des quinze dernières années (15). Dans le cas où aucune opération financière n'est effectuée sur le compte ou que le client ne récupère pas les montants non réclamés depuis 15 ans, et ce avant le 15 Février 2025, les montants seront transférés à la Trésorerie Générale Tunisienne conformément à l'article susvisé.

إسم الحريف	
STE HAMZA DE TRANSPORT TERRESTRE SARL	BECHIR FOURTI
STE ASSISTANCE DISTRIBUTION INDUSTRIES	STE TUNISIAN TRADING COMPANY
FETHI ZGHAL	STE MAGHREBINE TELECOMMUNICATION SOMATEL
ASSISTANCE MECANIQUE GENERALE A M G	ZOHRA GHARBI EPSE MAZHOUDI
STE CASA ITALIA	STE LE RAYON IMMOBILIER
STE KHADIJA MENUISERIE	STE TRANSPORT SERVICES PETROLIERS STSP
STE HANEN TEXTILE	STE PLAZMA GLASS TUNISIE SA
MOHAMED YAHIAOUI	BOUTHEINA TAHAR EPOUSE BEN SALEM
HEDI BEN HABIB BANI	MOHAMED MNAFEK
STE ESSAFA SARL	MOHAMED FAOUZI KECHICHE
RADHIA MARRAKCHI	STE DGES SARL
ALI BEN AHMED SHILI	IMED BEN AISSA
STE OLEA DISTRIBUTION	TIJANI SAGHROUNI
HASSEN FERJANI	STE TUNISIE TAPE NEGOCE
STE D'ART CULINAIRE	MOHAMED BEN MAHMOUD DHAHRI
STE MASTER SERVICE PROVIDER	STE VITTE
STE M.T.T.C	STE TECHNOPRO INDUSTRY
SAMI SAHBANI	AHMED SELLINI
STE COMAG	MAHMOUD SOUAYAH
STE AVENIR SYSTEM GROUP	STE D'AQUISITION ET DE SERVICES SAS COM
CHEDLY SELMI	FIRAS BEN ANOUAR TRIGUI
MOHAMED BEN KHLIFA	STE HAMMAMI ET FILS RAVIT DES NAVIRES
BOURAOUI OUNISSI	STE D'EQUIPEMENT MODERNE DOMESTIQUE
STE EL OUNS	

2026R00312BCFA5